

## REPUBLIQUE FRANCAISE

=====

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GAP-TALLARD-DURANCE**

**L'an deux mille vingt , le huit décembre à 18h30,**

Les membres du Conseil de la Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance, se sont réunis en la salle du Quattro de Gap, sous la Présidence de M. Roger DIDIER, sur la convocation qui leur a été adressée, conformément aux articles L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

NOMBRE DE CONSEILLERS	En exercice : 59 Présents à la séance : 51
DATE DE LA CONVOCATION	01/12/2020
DATE DE L'AFFICHAGE PAR EXTRAIT DE LA PRESENTE DELIBERATION	15/12/2020

**OBJET :**

**Autorisation budgétaire spéciale 2021 - Budget Général et Budgets Annexes**

**Étaient présents :**

Mme Nicole MAGALLON , M. Jean-Baptiste AILLAUD , M. Patrick ALLEC , M. Serge AYACHE , M. Christian CADO , M. Rémi COSTORIER , M. Rémy ODDOU , M. Michel GAY-PARA , M. Roger GRIMAUD , M. Bernard LONG , Mme Mélodie GAILLARD , M. Thierry PLETAN , M. Denis DUGELAY , Mme Monique PARA-AUBERT , M. Daniel BOREL , Mme Marie-Christine LAZARO , M. Christian PAPUT , Mme Annie LEDIEU , Mme Claudie JOUBERT , Mme Laurence ALLIX , M. Frédéric LOUCHE , M. Roger DIDIER , M. Olivier PAUCHON , Mme Rolande LESBROS , M. Jérôme MAZET , Mme Paskale ROUGON , M. Jean-Louis BROCHIER , Mme Catherine ASSO , M. Cédryc AUGUSTE , Mme Solène FOREST , M. Daniel GALLAND , Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUB , M. Jean-Pierre MARTIN , Mme Martine BOUCHARDY , M. Vincent MEDILI , Mme Françoise DUSSERRE , M. Claude BOUTRON , Mme Ginette MOSTACHI , M. Pierre PHILIP , Mme Chantal RAPIN , M. Joël REYNIER , Mme Françoise BERNERD , M. Richard GAZIGUIAN , Mme Charlotte KUENTZ , Mme Isabelle DAVID , M Eric GARCIN , Mme Pimprenelle BUTZBACH , Mme Marie-José ALLEMAND , M. Gérald CHENAVER , M. Christian HUBAUD , M. Guy BONNARDEL

Conseillers Communautaires, formant la majorité des membres en exercice.

**Excusé(es) :**

Mme Carole LAMBOGLIA procuration à M. Bernard LONG, M. Jean-Michel ARNAUD procuration à M. Daniel BOREL, Mme Sylvie LABBÉ procuration à Mme Marie-Christine LAZARO, Mme Maryvonne GRENIER procuration à M. Daniel GALLAND, M. Hervé COMBE procuration à M. Gérald CHENAVER

**Absent(s) :**

**M. Claude NEBON, M. Benjamin CORTESE, M. Christophe PIERREL**

Il a été procédé, conformément aux articles L.5211-1 et L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : M. Denis DUGELAY, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il(elle) a acceptées.



Le rapporteur expose :

L'article L 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales précise que jusqu'à l'adoption du budget, M. le Président peut, sur autorisation du Conseil Communautaire engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Considérant d'une part ces dispositions et d'autre part que le budget primitif 2021 ne sera présenté que courant février 2021, il convient donc de voter des autorisations budgétaires qui précisent le montant et l'affectation des crédits, ceci dans le souci de pouvoir lancer des opérations d'investissement dès le début de l'année.

Les crédits correspondants, détaillés ci-dessous, seront inscrits au Budget Primitif 2021 lors de son adoption.

### **BUDGET GENERAL**

	<b>BUDGET VOTE 2020</b>	<b>AUTORISATION 2021</b>
<b>Chapitre 20</b>	84 257.70	11 000.00
2031 - Frais d'études	75 552.57	10 000.00
2033 - Frais d'insertion	7 664.00	1 000.00
2051 - Concessions et droits similaires	1 041.00	-
<b>Chapitre 204</b>	350 000.00	87 000.00
2041412 - Subv. d'équip. versées aux communes	350 000.00	87 000.00
<b>Chapitre 21</b>	845 403.00	82 000.00
2152 - Installations de voirie	40 000.00	5 000.00
2182 - Matériel de transport	290 280.00	20 000.00
2183 - Matériel informatique	26 558.00	5 000.00
2184 - Mobilier	10 000.00	2 000.00
2188 - Autres immobilisations corporelles	478 656.00	50 000.00
<b>Chapitre 23</b>	2 303 263.00	254 000.00
2313 - Construction	219 463.00	54 000.00
2315 - Installation, matériel et outillage techniques	2 083 800.00	200 000.00

### **BUDGET ASSAINISSEMENT**

	<b>BUDGET VOTE 2020</b>	<b>AUTORISATION 2021</b>
<b>Chapitre 20</b>	70 336.00	8 750.00
2031 - Frais d'études	15 000.00	3 750.00

*La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Marseille (22-24 rue Breteuil, 13281 MARSEILLE Cedex 6) ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr). Dans le même délai, un recours gracieux interrompant le délai de recours contentieux pourra être adressé à l'auteur de l'acte.*

2033 - Frais d'insertion	600.00	-
2051 - Concessions et droits similaires	54 736.00	5 000.00
Chapitre 21	114 902.00	28 000.00
2154 - Matériel industriel	57 500.00	14 000.00
21562 - Installations service d'assainissement	36 000.00	9 000.00
2183 - Matériel informatique	1 081.00	-
2188 - Autres immobilisations corporelles	20 321.00	5 000.00
Chapitre 23	585 595.00	100 000.00
2313 - Construction	4 381.00	-
2315 - Installation, matériel et outillage techniques	581 214.00	100 000.00

### **BUDGET EAU**

	<b>BUDGET VOTE 2020</b>	<b>AUTORISATION 2021</b>
Chapitre 20	300.00	-
2033 - Frais d'insertion	300.00	-
Chapitre 21	33 300.00	8 000.00
2154 - Matériel industriel	33 300.00	8 000.00
Chapitre 23	346 332.22	30 000.00
2315 - Installation, matériel et outillage techniques	346 332.22	30 000.00

### **BUDGET TRANSPORTS URBAINS**

	<b>BUDGET VOTE 2020</b>	<b>AUTORISATION 2021</b>
Chapitre 20	13 746.00	3 300.00
2033 - Frais d'insertion	1 300.00	300.00
2051 - Concessions et droits similaires	12 446.00	3 000.00
Chapitre 21	430 192.01	107 450.00
2182 - Matériel de transport	420 024.01	105 000.00
2183 - Matériel informatique	1 075.00	250.00
2188 - Autres immobilisations corporelles	9 093.00	2 200.00
Chapitre 23	15 500.00	3 800.00
2315 - Installation, matériel et outillage techniques	15 500.00	3 800.00

*La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Marseille (22-24 rue Breteuil, 13281 MARSEILLE Cedex 6) ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr). Dans le même délai, un recours gracieux interrompant le délai de recours contentieux pourra être adressé à l'auteur de l'acte.*

**Décision:**

Je vous propose sur l'avis favorable de la Commission Développement économique, Finances, Ressources humaines du 26 novembre 2020 :

- **Article 1**: D'autoriser Monsieur le Président à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement dans la limite des crédits détaillés dans la présente autorisation budgétaire,
- **Article 2**: D'autoriser Monsieur le Président à ouvrir les crédits correspondants lors de l'adoption du budget primitif 2021.

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 56

Le Président



Roger DIDIER

Transmis en Préfecture le :

16 DEC. 2020

Affiché ou publié le :

16 DEC. 2020

